

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 30 JUIN 2023**



**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 30 JUIN 2023**

**Sommaire**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC., qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.  
8200 Boul. Décarie, Bureau 190  
Montréal (Québec) H4P 2P5  
Téléphone : 514.933.9982  
Sans-frais : 866.933.8611  
Télécopieur : 514.933.1142  
www.rolandnaccache.ca



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Roland Naccache et Associés*

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Montréal (Québec)  
Le 3 novembre 2023

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**BILAN  
AU 30 JUIN 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	17 483	126 198
Encaisse - avantage entreprise	157 365	343 643
Comptes clients et autres créances - note 3	22 146	38 085
Subventions à recevoir	223 350	15 000
Frais payés d'avance	2 884	3 301
Dépôt sur loyer	-	1 400
	423 228	527 627
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	7 318	1 040
	<b>430 546</b>	<b>528 667</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs - note 5	20 321	29 965
Apports reportés - note 6	310 270	374 055
	330 591	404 020
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTATION INTERNE - note 7</b>		
Colloques et congrès	42 867	42 867
Ressources humaines	18 233	38 233
Développement	21 848	21 848
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	7 318	1 040
	9 689	20 659
	99 955	124 647
	<b>430 546</b>	<b>528 667</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023**

	Affectation interne note 7	Investi en immo- bilisations	Non affecté	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>102 948</b>	<b>1 040</b>	<b>20 659</b>	<b>124 647</b>	<b>186 646</b>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(20 000)	(4 700)	8	(24 692)	(61 999)
Investissements en immobilisations	-	10 978	(10 978)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>82 948</b>	<b>7 318</b>	<b>9 689</b>	<b>99 955</b>	<b>124 647</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - note 10	1 115 917	1 274 137
Cotisations des membres	23 588	26 024
Dons et commandites	3 518	13 600
Inscriptions Coup d'œil	7 797	10 376
Formation continue des membres	3 122	2 850
Revenus d'intérêts	3 163	950
Autres revenus	7 166	17 866
	1 164 271	1 345 803
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Fonctionnement - note 9 et 11	592 365	602 270
Services aux membres	557 930	728 107
Représentation publique et politique	754	913
Vie associative - note 9	14 197	16 813
Formation continue des membres	19 017	57 648
	1 184 263	1 405 751
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(19 992)	(59 948)
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 700	2 051
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(24 692)</b>	<b>(61 999)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(24 692)	(61 999)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	4 700	2 051
	<u>(19 992)</u>	<u>(59 948)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	15 939	(29 881)
Subventions à recevoir	(208 350)	21 630
Frais payés d'avance	417	13 369
Dépôt sur loyer	1 400	-
Créditeurs	(9 644)	14 782
Apports reportés	(63 785)	287 705
	<u>(264 023)</u>	<u>307 605</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(284 015)</u>	<u>247 657</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(10 978)</u>	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(294 993)</u>	<u>247 657</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>469 841</u>	<u>222 184</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b><u>174 848</u></b>	<b><u>469 841</u></b>
Représentée par:		
Encaisse	17 483	126 198
Encaisse - avantage entreprise	157 365	343 643
	<u>174 848</u>	<u>469 841</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2023

#### 1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il représente l'ensemble de la communauté théâtrale - associations, compagnies et praticiens.

Il a pour mission la défense et la promotion des intérêts du milieu du théâtre. Il représente ce dernier auprès des diverses instances gouvernementales et des institutions publiques et privées au pays et à l'étranger. Il a aussi un mandat d'information sur toutes les questions qui touchent la pratique du théâtre au Québec.

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de commandites sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'inscriptions (coup d'œil et congrès) et les revenus de formation continue des membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés ou lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2023

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

##### Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

##### Instruments financiers

###### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse - avantage entreprise, des comptes clients et autres créances à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 30 JUIN 2023**

<b>3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	7 956	1 319
Sommes à recevoir de l'État	14 190	36 766
	<u>22 146</u>	<u>38 085</u>

<b>4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Équipement informatique	28 926	1 040
	21 608	7 318
	<u>28 926</u>	<u>1 040</u>

<b>5 CRÉDITEURS</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	6 856	3 380
Salaires et vacances à payer	13 465	26 585
	<u>20 321</u>	<u>29 965</u>

**6 APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 juin <b>2022</b>	Encaisse- -ment	Constaté à titre de produits	Solde 30 juin <b>2023</b>
	\$	\$	\$	\$
Conseil des arts du Canada				
Pulsion numérique	24 569	-	24 569	-
Conseil des arts et des lettres du Québec				
Fonctionnement	58 250	233 000	233 000	58 250
Bonification ponctuelle	-	43 240	21 620	21 620
Ministère de la Culture et des Communications				
Découvrabilité, visibilité et valorisation du théâtre québécois	-	230 400	-	230 400
Ministère responsable de la langue française	291 236	100 000	391 236	-
	<u>374 055</u>	<u>606 640</u>	<u>670 425</u>	<u>310 270</u>

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2023

#### 7 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration a résolu de créer les affectations internes suivantes:

	Solde 30 juin <b>2022</b>	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 30 juin <b>2023</b>
	\$	\$	\$	\$
Colloques et congrès	42 867	-	-	42 867
Ressources humaines	38 233	-	20 000	18 233
Développement	21 848	-	-	21 848
	<u>102 948</u>	<u>-</u>	<u>20 000</u>	<u>82 948</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

#### 8 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail de sous-location échéant en décembre 2023 à verser un loyer global résiduel de 6 433 \$ pour le local excluant les frais d'occupation.

#### 9 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des honoraires à certains membres du Conseil d'administration.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Vie associative - Honoraires de présidence	10 000	10 000

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 30 JUIN 2023**

<b>10 SUBVENTIONS</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Conseil des arts du Canada		
Fonctionnement	95 000	95 000
Fonds de réouverture	-	19 000
Pulsion numérique	24 569	15 431
Appropriation culturelle	50 000	-
Patrimoine canadien	-	2 500
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	233 000	233 000
Bonification ponctuelle	21 620	-
Développement numérique	55 000	55 000
Exploration et déploiement numérique	-	55 600
Ministère de la Culture et des Communications		
Stratégie de promotion	179 560	718 240
Autres	3 516	10 743
Conseil québécois des ressources humaines en culture	35 000	30 000
Ministère responsable de la langue française	391 236	8 764
Emploi-Québec - Formation continue des membres	15 104	16 584
Conseil des arts de Montréal		
Fonctionnement	10 000	10 000
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux OBNL locataires	2 312	2 312
Autres		
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	-	1 963
	<u>1 115 917</u>	<u>1 274 137</u>
	<u>1 115 917</u>	<u>1 274 137</u>
<b>11 FONCTIONNEMENT</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	457 684	410 562
Honoraires	29 946	39 877
Frais généraux	29 247	30 108
Loyer et charges locatives	41 136	53 045
Taxes de vente non récupérables	31 613	65 560
Frais financiers	2 739	3 118
	<u>592 365</u>	<u>602 270</u>
	<u>592 365</u>	<u>602 270</u>

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2023

#### 12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

##### Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa, d'un montant autorisé de 45 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux variable de Visa Desjardins. En date de fin d'exercice, la marge de crédit n'était pas utilisée.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux créances et effets à recevoir et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.